

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2023 A 20H00
RELEVÉ DE DECISIONS**

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Doué-en-Anjou se sont réunis à la salle des Halles des Arènes, commune déléguée de Doué-la-Fontaine, sous la présidence de Monsieur Michel PATTÉE, Maire.

Numéro délibération	Objet	Thème	Décision
2023.12.154	Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023	Approbation PV séance précédente	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.155	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – Exercice 2022	CASVL	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.156	Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement – Année 2022	CASVL	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.157	Elaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune de Doué-en-Anjou	Plan communal de Sauvegarde	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.158	Débat d'orientations budgétaires 2024	Budget	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.159	Autorisation de paiement avant le vote du budget principal 2024 (dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour les investissements hors AP/CP et 33 % pour les investissements en AP/CP)	Budget	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.160	Autorisation de paiement avant le vote du budget eau brute 2024 (dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)	Budget	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.161	Budget principal – Décision modificative n° 6	Budget	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.162	Demande de subventions concernant la fourniture et la pose d'arceaux vélo	Subventions	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.163	Révision du RIFSEEP au 1 ^{er} janvier 2024	Ressources humaines	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.164	Modification du tableau des emplois et des effectifs au 1 ^{er} janvier 2024	Ressources humaines	Unanimité des membres présents et représentés

Numéro délibération	Objet	Thème	Décision
2023.12.165	Emplois temporaires – Accroissement temporaire d’activités et accroissement saisonnier d’activités	Ressources humaines	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.166	Direction développement – Mise à disposition d’un agent de la Ville de Saumur – Mission manager centre-ville	Ressources humaines	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.167	Convention tripartite – Opération 125.21.08.03 – Tranche 3 de la route de Montreuil – Carrefour rue d’Anjou au carrefour rue de Montfort	SIEML	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.168	Dissolution du SIVOS Tuffalun – Doué-en-Anjou	Affaires scolaires	Unanimité des membres présents et représentés (moins 8 abstentions)
2023.12.169	SIUP Saint-Macaire / les Verchers – Contribution financière supplémentaire	Affaires scolaires	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.170	Lotissement Le Clos Davy – Commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon – Vente du lot n° 2.2	Affaires foncières	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.171	Lotissement Les Fougères – Commune déléguée de Concourson-sur-Layon – Vente du lot n° 1	Affaires foncières	Unanimité des membres présents et représentés
2023.12.172	Place des Fontaines – Echanges de parcelles avec Maine-et-Loire Habitat	Affaires foncières	Unanimité des membres présents et représentés

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Doué-en-Anjou du 19 décembre 2023 est consultable en mairie centrale de Doué-en-Anjou ainsi que sur le site internet de la commune www.doue-en-anjou.fr

Le Maire,
Michel PATTÉE



Les présentes délibérations peuvent faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou également par l’application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr